



FC Cornaux
Case postale 7
CH-2087 Cornaux

Contrat pour un panneau publicitaire à Cxxxxxx N° xxxxxx

D'une part le FC Cornaux et d'autre part l'annonceur

Raison sociale
Nom, prénom
Adresse complète

conviennent ce qui suit :

Le présent contrat couvre une durée obligatoire de trois ans dès sa signature et est renouvelable tacitement d'année en année dès la quatrième année. Il doit être résilié par lettre recommandée au moins trois mois avant la fin d'une année civile, la première fois pour le 31 décembre xxxx.

Il comprend la pose d'un panneau publicitaire au terrain de football de Cxxxxxx.

L'annonceur fournit toutes les données nécessaires à la réalisation de la publicité à APW Déco à Cornaux qui se chargera de réaliser le panneau en alucobon, selon les mesures standard habituelles, c'est-à-dire 2,50 m x 0,75 m. Les frais de cette réalisation sont à la charge de l'annonceur et sont à payer au FC Cornaux après signature du présent contrat et pose du panneau.

Les prix sont :

- la première année, CHF 500.- pour la réalisation et 150.- pour la pose du panneau
- dès la deuxième année, CHF 300.- par an ¹

Pour la deuxième année et les suivantes, le FC Cornaux adressera la facture à l'annonceur en début d'année civile.

Le FC Cornaux n'est pas responsable des dommages causés aux panneaux par des tiers.

Fait en trois exemplaires à Cornaux, le xx xxxx xx.

FC Cornaux
Au nom du comité central

L'annonceur

Président

¹ Sous réserve de changements de prix qui feront l'objet d'un avenant à ce contrat et qui n'interviendront pas avant la fin des trois premières années.